YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/GP/EN

DECISION N° 2000/113

OBJET : Contrat de location de mise à disposition d'une exposition - conclu avec la Fondation Charles de Gaulle

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du Code des Communes,

CONSIDERANT que la Commune d'Yerres organise une exposition à la Salle André Malraux, du 2 au 18 juin 2000 sur le thème "Charles de Gaulle, 1890-1970" ,

DECIDE

DE signer un contrat de location de mise à disposition d'une exposition avec la Fondation Charles de Gaulle, 5, rue Solferino – 75007 PARIS, représentée par Isaac DJIBRILLA Chargé des Expositions, pour un montant de 4.855 Francs T.T.C.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2000, fonction 3, sous fonction 33, nature 6042.

Fait à Yerres, le 11 mai 2000

REÇU LE
- 2 JUIN 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Le Député-Maire

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE)

Nicolas DUPONT-AIGNAN